

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Hôtelier François BISE - GRETA Arve-Faucigny - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Hôtelier François BISE - GRETA Arve-Faucigny - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (33517)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Hôtelier François BISE - GRETA Arve-Faucigny - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (33517)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	46	8

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Origine du diplôme	correspondance du diplôme avec la formation demandée	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences Académiques	Voir ci-dessus "attendus nationaux"	Très important
Savoir-être	Savoir-être	État d'esprit conforme au respect du savoir être et du dress code	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Motivation apparente à la fois aux métiers de l'hôtellerie et à la poursuite d'études supérieures	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expérience	Début expérience professionnelle, stages, engagements civiques	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Une seule langue vivante chez le candidat nous conduit à ne pas classer son dossier.
Un candidat non issu de la filière hôtellerie restauration.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Cette prise en compte n'a pas été effective.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Examen du livret scolaire : notes et appréciations.

Lettre de motivation et CV.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Importance de communiquer toutes les données attendues (CV, lettre de motivation, bulletins,...)

Il est tenu compte des engagements de l'élève sur ces années lycée (délégué de classe, élu(e) au CA, élu(e) au CVL,...). Bien le préciser dans sa lettre de motivation.

Signature :

François LAPIERRE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Hôtelier François BISE - GRETA Arve-Faucigny